



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-101483>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-101483**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-93738

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grenoble Alpes Metropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20004071500019

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement urbain des espaces publics du Village Olympique - Grenoble

Code CPV principal - Descripteur principal : 71250000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : -Le contrat court à compter de sa notification jusqu'à la levée de la dernière réserve de parfait achèvement des marchés de travaux. ; L'exécution s'exécute à compter de l'ordre de service de démarrage du premier élément de mission. A titre indicatif, le début de la mission de maîtrise d'oeuvre est prévu en sem. 50 (2024). A titre indicatif, la durée est de : 43 mois. -

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est estimée à : 1 150 300 Euros HT (Tranche Ferme) et 550 000 Euros HT (Tranche optionnelle 1). A titre indicatif, les travaux sont prévus sur une durée de 24 mois (GPA incluse). -Le contrat comporte 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle définies au cahier des charges. -Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. -Versement d'une avance prévue, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. -Visite fortement recommandée : se reporter au règlement de la consultation

Critères d'attribution : Valeur technique (au regard des sous critères énoncés dans le règlement de la consultation) : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Section 6 - Informations Complémentaires, Au lieu de Autres informations complémentaires :-Compétences requises : Vrd, Paysage, structure et portance. -Les variantes ne sont pas autorisées. -En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats arrivés en tête du classement provisoire. -Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif - Grenoble 2, place de Verdun - B. P. 1135 - 38022 Grenoble ; tél. : 04 76 42 90 00 ; courriel : greffe.ta.grenoble@juradm.fr ; adresse internet : <http://www.telerecours.fr> , lire Autres informations complémentaires :-Compétences requises : Vrd, Paysage. -Les variantes ne sont pas autorisées. -En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats arrivés en tête du classement provisoire. -Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif - Grenoble 2, place de Verdun - B.P. 1135 - 38022 Grenoble ; tél. : 04 76 42 90 00 ; courriel : greffe.ta.grenoble@juradm.fr ; adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2024